

DEC111977DAJ

Décision portant nomination de Mme Amandine Lheritier-Chabran aux fonctions de déléguée régionale par intérim de la circonscription Rhône Auvergne

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Amandine Lheritier-Chabran, adjointe, est nommée déléguée régionale par intérim de la circonscription Rhône Auvergne, du 1^{er} septembre au 30 septembre 2011.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 août 2011

ALAIN FUCHS